

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2017

Présents : Alain Delhoume, Véronique Barinotto, Bernadette De Angeli, Christian Dubreuil, Jean-Pierre Floch, Serge Roux, Philippe Cortès, Séverine Desbourdelle, Jean-Luc Dufour, Marie-Claire Dupic, Joëlle Duqueroix, Cécile Fougeras, Lionel Guillot, Jacques Guy, Thierry Lachaise, Patricia Lansade et Bernard Trouville.

Excusées : Aurélie Teillou représentée par Alain Delhoume, Sylvie Tête-Léonard représentée par Joëlle Duqueroix

Secrétaire de séance : Philippe Cortès

En introduction , Alain Delhoume, maire, présente l'état d'avancement des opérations en cours sur la commune et les dossiers à examiner lors de la séance du conseil municipal :

- La Montée En Débit sur la commune ;
- Le début de réalisation d'un réseau interne haut-débit avec fibre optique entre les bâtiments communaux ;
- La fin des travaux de réhabilitation à l'école
- L'achèvement des travaux voirie du lotissement la Gagnerie ;
- L'avancement de la révision du PLU ;
- La construction du gymnase ;
- Les cérémonies du 11 novembre.

Avec une correction proposée par JP Floc'h sur le passage sur le PLU, le compte-rendu du conseil du 15 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.

Au lieu de : ***A l'intérieur des zones Ne (Naturelle écologie) et zones Ae (Agricole écologie) qui sont axées sur les « corridors écologiques » et où une protection supplémentaire est prévue par rapport aux zones A et N, il n'y a plus de possibilité d'installation classée pour l'environnement (ICPE) ni d'utilisation de clôtures à maille large (type grillage mouton) afin de ne pas piéger les petits mammifères.***

Il fallait lire : ***A l'intérieur des zones Ne (Naturelle écologie) et zones Ae (Agricole écologie) qui sont axées sur les « corridors écologiques » et où une protection supplémentaire est prévue par rapport aux zones A et N, il n'y a plus de possibilité d'installation classée pour l'environnement (ICPE) et où l'utilisation de clôtures à maille large (type grillage à mouton) sera obligatoire afin de ne pas piéger les petits mammifères.***

Commission communication, animation et vie culturelle

Animations

Durant la semaine du 06 au 10 novembre, l'exposition de l'association La Courtine 1917 (kakémonos) sera visible en mairie puis à partir du vendredi dans la salle polyvalente. Franck Bernard exposera une partie des objets de sa collection privée sur la guerre 14/18 à partir du jeudi 10 novembre. Thierry Pironnet exposera également des objets personnels.

Enfin le 11 novembre :

- 14H00 ouverture des expositions ;
- 17h00 commémoration de la victoire de 1918 ;
- 18H00 inauguration et visite des expositions ;
- 20h00 projection du film "Les mutins de la Courtine" en présence de Pierre Goetschel, réalisateur.

Concours photos : la commission invite les habitants à participer au troisième Concours photo dont le thème est "Saint-Gence, nature et patrimoine".

Le gymnase

- Quel nom pour le gymnase ? de nombreuses propositions nous sont parvenues. C'est le Conseil municipal qui choisira lors de la séance d'avril 2018.

- L'inauguration est prévue le samedi 2 juin 2018.

Ce sera l'occasion de proposer des animations sportives avec des matchs de basket-ball, de volley-ball, de handball ... et une animation musicale.

Le Conseil souhaite impliquer activement les enfants de St Gence à cet évènement.

Cérémonie des vœux du 13 janvier 2018

Le thème retenu par la Commission est « St Gence et sa jeunesse ». Une courte vidéo sera réalisée.

Quelques dates à retenir

- 17 février : l'Amicale de Saillat sur Vienne présentera deux pièces de théâtre « Vous dérangez pas pour nous » et « Le poulet fume des maïs » ;
- 16 mars : une conférence sera donnée par le

Professeur Desport sur le thème « Obésité et Anorexie » ;

- 7 avril : le Théâtre du Printemps présentera sa pièce « Des valises sous les yeux » ;

- 20 juillet : deuxième édition du Marché de Producteurs de Pays ;

- 13 octobre : la troupe de théâtre La Thymélée viendra jouer sa dernière création.

Communication

La Commission propose de faire procéder à l'impression de nouvelles couvertures du bulletin municipal. Les annonceurs figurant sur la deuxième et troisième de couverture seront contactés. Si de nouveaux annonceurs souhaitent figurer, contacter le secrétariat de mairie.

Vie culturelle

Un travail important doit être entrepris pour valoriser les objets archéologiques découverts sur la commune. Une étude avec des propositions devra être menée en 2018 pour une réalisation en 2019.

Le Conseil valide l'ensemble de ces propositions.

Commission Finances du 13 novembre 2017

1. Point sur la réalisation du budget 2017

-Le Budget principal

Les chiffres présentés sont arrêtés au 10 novembre, ce qui représente 85% de l'exercice.

En section Fonctionnement, le budget s'exécute dans de bonnes conditions. Les dépenses sont consommées à 83% et les recettes perçus à 83%.

Le chapitre 012 "Charges de personnel" va nécessiter une Décision Modificative pour tenir compte de l'importance de l'emploi de personnels remplaçants. Ces dépenses "Personnels non titulaires" sont partiellement compensées par une recette "Remboursement sur rémunération".

En investissement, c'est la construction du gymnase qui constitue l'essentiel des opérations réalisées :

- les frais d'études, de maîtrise d'oeuvre se montent à : 23 798.71€

- le terrassement et le gros oeuvre à : 550 248.12€

- la charpente, bardage, couverture à 268 213.57€ = 261 789.90 + 6 423.67 (avance)

- divers (eau ...) à 9 752.38€

soit un total de dépenses (au 10 novembre 2017) de 852 012.78€

2. Propositions de Décisions modificatives

- Afin de couvrir les besoins en Charges de Personnel, la commission propose d'ajouter au chapitre 64 (Charges de personnel) la somme 25 000.00€ et, parallèlement de supprimer 25 000.00€ non utilisés au chapitre 65 (Autres charges de gestion courante).

3. Besoins de trésorerie 2018

L'examen des dépenses de construction du Gymnase à régler en fin d'année 2017 et au début 2018, nous indique qu'un besoin de trésorerie sera vraisemblablement nécessaire si le versement de certaines subventions n'intervient pas en 2017.

En conséquence, ***le Conseil décide d'autoriser le Maire à souscrire une ligne de trésorerie de 100 000,00€) si nécessaire.***

4. Propositions Tarifs 2018 salles municipales

La Commission propose de limiter la hausse à moins de 2%

Salle polyvalente WE long : vend 11h – lundi 9h

- habitant de Saint-Gence 305.00€

- extérieur 550.00€

Salle polyvalente WE : sam 9h – lundi 9h

- habitant Saint-Gence 270.00€

- extérieur 480.00€

Salle polyvalente en semaine : 18h – 9h

- habitant Saint-Gence 110.00€

- extérieur 165.00€

Location des couverts, par personne : 1.20€

Le Conseil constate la bonne exécution du budget et valide les propositions tarifaires et les décisions modificatives.

Commission des Affaires scolaires du 9 novembre 2017

Conseil d'école de l'école maternelle

Les effectifs de l'école maternelle sont les suivants :

- petite section : 25 +1 en janvier 2018 =26

- moyenne section : 31 + 1 en janvier 2018 =32

- grande section : 29 +1 en janvier 2018 =30

De plus, quatre enfants de trois ans rejoindront l'école à la rentrée de janvier 2018.

Les exercices d'évacuation se sont bien déroulés. Il serait souhaitable d'en effectuer également sur les temps de cantine et de garderie.

La municipalité a rappelé qu'elle souhaite que les enfants de 3 ans puissent être accueillis par l'école maternelle. Pour cela, elle propose la mise à disposition d'une ATSEM supplémentaire sur les matinées.

Les classes de Moyens et de Grands vont travailler sur un projet "cirque" avec le Sirque de Nexon. A l'occasion de la semaine du goût, les enfants ont cuisiné des fruits frais achetés sur le marché de Saint-Gence.

Le spectacle de Noël offert aux enfants par la municipalité sera proposé par le "Petit Théatrum Popularem" : Noël à la ferme !

C'est le 22 décembre que le Père Noël viendra visiter l'école.

Concernant les rythmes scolaires et le devenir des Temps d'Activités Péri-scolaires, une consultation des parents est en cours.

Les enseignants renouvellent leur demande de pouvoir disposer d'un préau plus adapté au nombre d'enfants. La municipalité va lancer une étude de faisabilité en 2018 pour réalisation en 2019.

Conseil d'école de l'école élémentaire

L'école compte 160 élèves répartis en six classes de 26, 26, 28, 28, 24 et 28 enfants.

Depuis le départ de Mme Nicolas, il n'y a plus de DDEN affecté à l'école.

Le Conseil souligne une difficulté du fonctionnement des études surveillées liée au nombre important d'enfants qui les fréquentent. L'organisation doit être améliorée afin de pouvoir accueillir tous les enfants à partir du CE1.

Les enfants des classes de CP et de CM1 vont à l'Aquapolis.

Tous les enfants participeront aux Jeux Olympiques qui seront organisés à l'occasion des Fêtes Gauloises des 30 juin et 1er juillet 2018.

Rythmes scolaires

La commission souhaite que quel que soit le rythme choisi (4,5 jours ou 4 jours), les enfants puissent continuer à bénéficier des TAP. Privilégier la pause méridienne, après le repas, plutôt qu'en fin de journée, après les cours, permettrait à une grande majorité des enfants intéressés d'en bénéficier.

Le Conseil valide ces propositions.

Commission Voirie Urbanisme Travaux du 4 novembre 2017

1. Travaux de construction du Gymnase

- la couverture du bâtiment est terminée ;

- la pose du bardage est en cours ;

- les aménagements intérieurs devraient débuter en novembre (enduits, carrelage, menuiserie, chauffage ...) ;

- le raccordement du réseau de chauffage bois au gymnase est terminé ;

- la liaison fibre optique (internet) sera nécessaire pour l'installation des automates de gestion du chauffage intérieur ;

- l'abattage des arbres sur la façade Ouest est terminé ;

- les cheminements hauts et leurs éclairages devront être réalisés par les entreprises titulaires des marchés terrassement et électricité. La commission a effectué une visite sur les lieux pour examiner le plan des cheminements et suggère de légères modifications par rapport au tracé des voies tel qu'il est dessiné sur le plan d'aménagement paysager, afin que les emplacements de stationnements et le parcours des personnes à mobilité réduite soient situés au plus près de l'entrée du gymnase.

A noter : la visite du chantier par les associations sportives a eu lieu le samedi 28 octobre qui ont pu constater l'avancement des travaux.

Travaux supplémentaires

- le contrôle des accès à chaque vestiaire ;

- le raccordement des gaines (fibre, électricité, ...) depuis les écoles jusqu'au gymnase est réalisé ;

- une modification de la porte double d'accès au sous-sol a été demandée ;

- un empierrement a été nécessaire pour permettre l'accès des engins au bâtiment.

L'essentiel des travaux supplémentaires à ce jour correspondent à des demandes du Maître d'ouvrage et permettront de limiter les coûts ultérieurs de fonctionnement et d'entretien.

2. Proposition de travaux routiers pour 2018-2019

Nous enregistrons une diminution de notre enveloppe voirie qui était de l'ordre de 160 000 €/an et qui sera pour les deux ans à venir de l'ordre de 76 000.00€.

En 2018 :

- chemin de l'Oppidum, entrée du moulin du Rabaud, rue des Palins (rognage des souches d'arbres et reprise de la partie route), poutres de rives sur la route de la Lande.

- Ouverture du chemin de la Ribière de Senon.

- Aires de retournement : rue des Ribières à Senon, passage de la Croix des Charriers et route de la Couture.

En 2019 :

- carrefour de la Châtre, rue des Monts, allée des

Charriers et rue du Theil (moulin du Theil).
- ouverture du chemin à la Chassagne.

3. Autres projets ou travaux en préparation

- Projet de 2^{ème} réseau de Chaleur

Il existe une possibilité de subvention DETR pour le 2^{ème} réseau de chaleur (mairie, salle polyvalente). La décision de réalisation sera prise en 2018 et sera fonction des financements obtenus.

- Liaison "fibre optique" entre les bâtiments communaux

Le réseau haut-débit à base de fibre optique qui reliera la mairie, les deux écoles, le restaurant scolaire et le gymnase sera réalisée par l'entreprise Dévopsys qui a été choisie. Les fourreaux enterrés dans des tranchées pour tirer le câble de liaison souterraine entre les bâtiments ont été installés par nos agents.

- Projet d'aménagement routier sur le CD 28 à la Châtre

Cette opération est programmée pour 2019. Voir l'esquisse ci-dessous.

- Travaux de réaménagement de la cour à l'école élémentaire

Le projet d'agrandissement de l'aire de jeu et d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est présenté. Les travaux seront effectués pendant les vacances de Pâques 2018.

- Abri supplémentaire pour les élèves de l'école maternelle

Pour donner suite à une demande réitérée des enseignants qui souhaitent augmenter la capacité d'accueil sous abri (préau) dans la cour de l'école maternelle, une étude d'avant-projet et une évaluation du coût des travaux va être demandée à l'ATEC (agence technique départementale).

- Travaux de réhabilitation de la classe de Mme Maumy.

La commission a pu apprécier lors de sa visite la superbe réalisation entièrement exécutée par le savoir-faire de nos agents, auxquels elle souhaite rendre

hommage.

- Tranchée de liaison réseaux dans la cour de l'école élémentaire

Nos agents ont réalisé la tranchée et installé les gaines et canalisations permettant le passage de la fibre optique, du réseau de chaleur permettant l'alimentation directe des salles associatives et même d'une évacuation d'eaux usées.

4. Révision du PLU de Saint-Gence.

Tous les documents réalisés par les bureaux d'études M.D. Villeneuve-Bergeron (urbanisme) et Eco-Save (environnement) sont terminés, le dossier qui est désormais complet nous est parvenu début octobre. Il a été transmis à l'Agglo le 15 octobre et examiné par les services concernés (environnement, droit du sol,...) qui ont jugé ce dossier complet et recevable en l'état.

L'Agglo a transmis le dossier PLU aux services de l'Etat (Préfecture pour le contrôle de légalité, Direction des Territoires, Services Archéologie et service urbanisme de la DRAC ABF), ... ainsi qu'aux personnes publiques associées (chambre d'agriculture, Siepal (SCoT), PLH de Limoges Métropole, etc). Ces organismes disposent d'un délai de 3 mois pour faire leurs remarques et observations.

Le Conseil donne son accord sur l'ensemble des propositions présentées.

Questions diverses

- Les rythmes scolaires

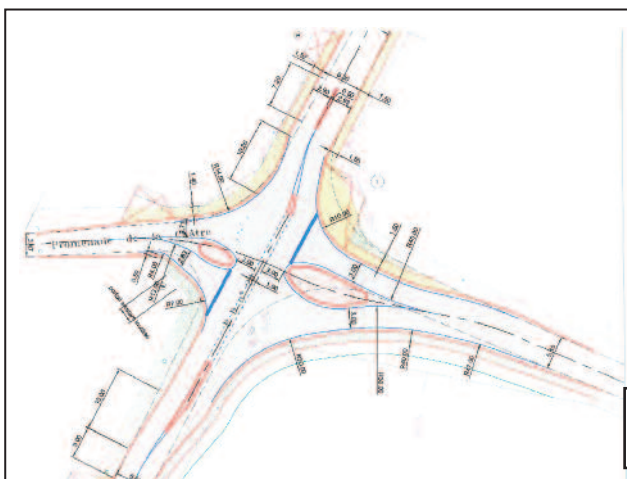
Le Conseil municipal se prononce, à une très forte majorité pour la poursuite des rythmes actuels (semaine de 4,5 jours) et pour continuer à proposer des TAP à l'ensemble des enfants.

- Sentier PDIPR

Le magnifique sentier de randonnée "Sur les pas des Lémovices" va être inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée).

- Une nouvelle association communale est née : le Club des Jeunes de Saint-Gence, en abrégé CDJ 87510. Voir la présentation ci-après.

- Le recensement des habitants de la commune va se dérouler du 18 janvier au 17 février 2018. Voir les détails en Infos municipales.



Le projet d'aménagement du carrefour de la Châtre